



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 12 mars 2019

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 12 MARS 2019

Présidence : Monsieur Patrick Emery

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°01/2019 – Crédit pour les aménagements routiers du secteur Croix d'Or et Route du Mottey
- *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux aménagements routiers du secteur Croix d'Or et route du Mottey à Carrouge ;*
 - *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire pour la part communale de Fr. 780'000 ;*
 - *de financer les travaux de la manière suivante :*
 - *Encaissement d'une subvention cantonale de Fr. 235'000 ;*
 - *Recours à l'emprunt si nécessaire pour le solde de Fr. 545'000 ;*
 - *d'amortir l'investissement net de Fr. 545'000 sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 18'000 par le compte 430.331.117, la première fois au budget 2021.*
- Préavis N°02/2019 – Règlement sur la gestion des déchets et directive sur l'élimination des déchets par les entreprises
- d'accepter la mise en conformité du Règlement sur la gestion des déchets, la directive (avec sa modification) sur l'élimination des déchets par les entreprises ainsi que la directive sur les taxes en vigueur pour la Commune de Jorat-Mézières.*

Ainsi délibéré en séance du douze mars deux mille dix-neuf.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet